

TUTORIEL

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Le candidat au CQP Instructeur Fitness doit fournir les documents suivants avant le début en formation :

1/ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

- doit être en cours de validité durant toute la durée de la formation

2/ ATTESTATION DE PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)

- doit être datée d'avant le début de la formation
- les diplômes équivalents au PSC sont acceptés s'ils figurent parmi la liste officielle

3/ CERTIFICAT MÉDICAL

- l'utilisation de notre modèle obligatoire avec la mention « *non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives* ».
- doit être daté d'avant le début de la formation et de moins de 6 mois avant la fin de session

4/ PHOTO DE PROFIL

- une photo type selfie ou une photo d'identité sont acceptées

IMPORTANT

Tous les documents doivent être déposés UNIQUEMENT sur la plateforme LMS de l'INSED.

Consignes de numérisation :

- ✓ Les documents doivent être numérisés avec un scanner (les photos ne sont pas valides).
- ✓ L'image doit être nette, sans reflets ni distorsions et assurer une bonne lisibilité.
- ✓ Chaque document doit être sur une seule page, au format A4 et en orientation portrait.
- ✓ Tous les documents doivent être en couleur et dans le sens de lecture.

En tant que formation professionnelle de niveau 3, chaque candidat doit être en capacité de fournir les documents en respectant les exigences demandées.

L'ensemble de ces documents sont à fournir **avant le début** de la formation.

Ils font partie du dossier envoyé en commission pour le jury plénier.

Sans la présence de tous les documents conformes, le jury plénier ne **pourra pas délivrer le diplôme** au stagiaire.

Le stagiaire sera donc automatiquement inscrit sur une commission de jury plénier ultérieure (4 mois après).

L'ensemble des documents obligatoires doit être déposé **uniquement sur la plateforme LMS**. Tout document envoyé par mail ne sera pas traité.

Une fois le **formulaire d'inscription** dûment complété, chaque candidat **reçoit par mail son propre accès** personnel à la plateforme.

Il suffit ensuite d'aller dans la rubrique "**My Documents**" pour y déposer les documents requis.

The screenshot shows the 'Mes documents' section of the INSED Fitness School LMS. On the left, there's a sidebar with a user profile picture and the name 'DULCEMARIA CASTILLO'. Below it is a navigation menu with links: Tableau de bord, Mes documents (which is highlighted in blue), Mes contrats / conventions, Mes paiements, Mes formations, Mon planning, Mes absences, Mes questions, and Mes suggestions. At the bottom of the sidebar are 'Menu' and 'INSED Fitness School'. The main content area has a header 'Tableau de bord > Mes documents' and a title 'Mes documents'. A yellow callout box contains the text: 'Chaque document doit être clair et lisible pour une acceptation par l'équipe administrative. Les pièces d'identité doivent apparaître Recto/Verso en une seule page. Les documents doivent impérativement être scannés. Les photos ne seront en aucun cas acceptées.' Below this is a blue callout box with the text: 'En cas de version trop lourde, vous pouvez convertir votre PDF gratuitement et sans inscription sur : https://www.ilovepdf.com/fr/compresser_pdf''. To the right, there's a message: 'Vous n'avez actuellement aucun document d'enregistré sur votre profil.' At the bottom right of the content area, it says 'v1.15.0'.

Une fois le document déposé, il sera traité par notre service administratif.

Un mail de **validation ou de refus** sera systématiquement envoyé pour chaque document.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT



X**X**

DOCUMENT REFUSÉ

Il manque le verso de la CNI.

X

DOCUMENT REFUSÉ

Les deux visuels ne sont pas dans le sens de lecture.

X

DOCUMENT REFUSÉ

La CNI est expirée.

DOCUMENT REFUSÉ

Ce document n'a pas été scanné, c'est une photo.

ATTESTATION DE PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)



CERTIFICAT DE COMPETENCES DE CITOYEN DE SECURITE CIVILE – PSC 1

Vu le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
Vu l'arrêté du 15 septembre 2014 portant renouvellement de l'habilitation au Service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin pour les formations aux premiers secours ;
Vu la décision d'accréditation N°PSCI – 1608 P 67 délivrée le 24 août 2016 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
Vu le procès-verbal de formation 2018_PSCI-04, établi en date du 08/03/2018 ;

Le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du BAS-RHIN,
déclarant que Mme Clara BORNI, né(e) le 23/06/2004 à SAVERNE, remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à **Mme Clara MARTIN** le présent certificat de compétences.

Fait à Strasbourg, le 29/08/2018

P./Le Directeur départemental
Le Chef du groupement
de l'Ecole départementale

Lieutenant-colonel Pierre-Jean CHEZE

PSC 1 – SDIS67 – n° 2018/15

Il ne sera pas délivré de duplicata du présent certificat

X

DOCUMENT REFUSÉ

Ce document est flou, il n'est pas lisible.

X

DOCUMENT REFUSÉ

Ce document n'est pas équivalent au PSC. Il ne fait pas partie de la liste officielle.

DOCUMENT REFUSÉ

Ce n'est pas un document officiel, c'est un simple certificat de réalisation.

X

DOCUMENT REFUSÉ

Il ne peut y avoir qu'un seul document. En l'occurrence, seulement celui du haut est conforme.

CERTIFICAT MÉDICAL

(UTILISER OBLIGATOIUREMENT NOTRE MODEL)



CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e) ... Dr. GARY Jean-Louis

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné à ce jour,

M. ou Mme Guy Thomas

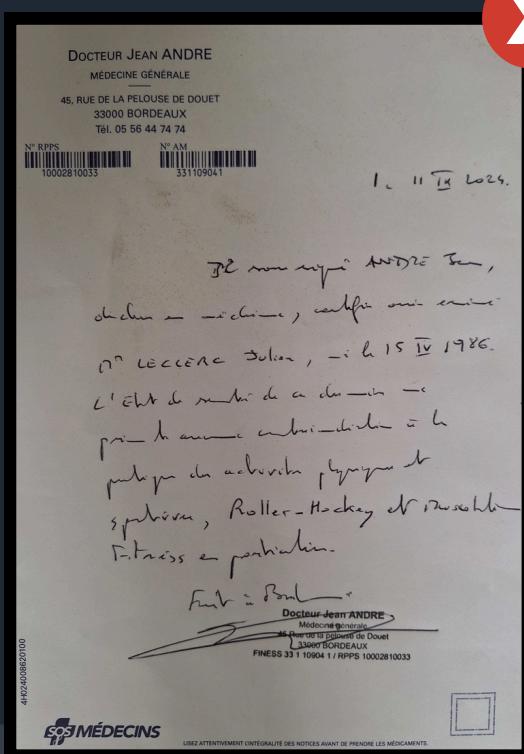
Et avoir constaté qu'il ou elle ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives.

Le 17/12/2024 ..
À STRASBOURG

Signature et cachet du médecin :

Docteur Jean-Louis GARY
6, place de Haldenbourg
67200 STRASBOURG
Tél. : 03 88 28 22
67 103741 4
10000417887

INSED Fitness School
SIRET 895 238 426
44 rue Promis 33100 BORDEAUX
www.insed.fr



DOCUMENT REFUSÉ

Le certificat médical est illisible.



DOCUMENT REFUSÉ

Le contenu n'est pas conforme (« *non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives* »).



DOCUMENT REFUSÉ

Le document date d'après le début de la formation.



DOCUMENT REFUSÉ

Ce fichier n'a pas été scanné, c'est une photo.

PHOTO DE PROFIL



PHOTO DE PROFIL





DOCUMENT REFUSÉ

La posture doit être neutre, sans signes ou expressions particulières.



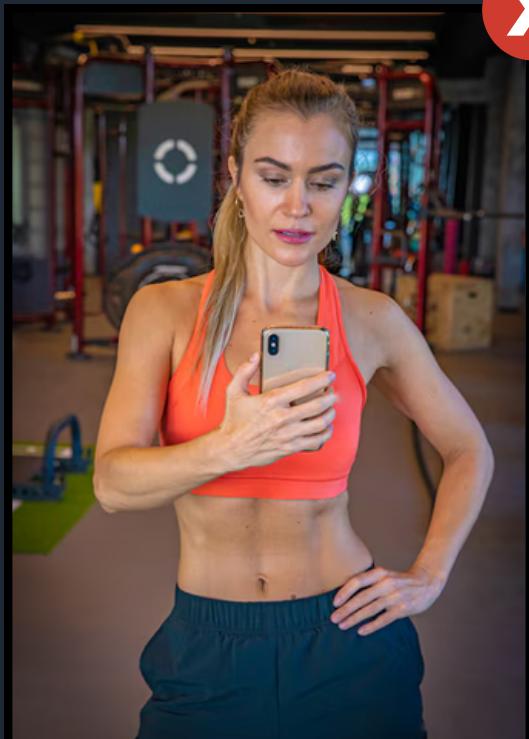
DOCUMENT REFUSÉ

La photo doit être en couleur et non en noir et blanc.



DOCUMENT REFUSÉ

Il ne doit y avoir qu'une seule et même personne sur la photo.



DOCUMENT REFUSÉ

Cette photo n'est pas professionnelle.